



## Cérémonie du souvenir – Jeudi 11 novembre 2021

Monsieur le Maire de Trémeheuc, le Conseil Municipal et les associations d'anciens combattants et victimes de guerre ont l'honneur de vous inviter à la cérémonie du souvenir, en hommage à tous les morts pour la France, qui se déroulera le jeudi 11 novembre 2021 près du Monument aux Morts. Le rassemblement à la Mairie est prévu à 11h30, le dépôt de gerbe au Monument aux Morts à 11h45. Monsieur le Maire prononcera à cette occasion le message de Madame la Secrétaire d'État auprès de la Ministre des Armées.

Le vin d'honneur vous sera offert dans la salle de la Mairie.

Après la cérémonie du souvenir, se tiendra dans la salle des fêtes, à partir de 12h30, le repas de la municipalité où chacun d'entre vous est convié. Pensez à vous inscrire en Mairie avant le 5 novembre 2021. (Offert pour les plus de 65 ans et participation financière de 34 € pour les autres participants).

### Menu du Repas de la Municipalité :

Kir Pétillant et biscuits salés

\*\*\*\*\*

Filet de Julienne sur lit de petits légumes et Beurre d'Estragon

\*\*\*\*\*

Filet mignon de Porc Bleu Blanc cœur, rôti entier, jus aux champignons

\*\*\*\*\*

Plat Servi avec une mousseline aux 2 légumes et sommité de brocolis

\*\*\*\*\*

Fromage de Montagne, Camembert, mesclun de verdure au balsamique

\*\*\*\*\*

Les 5 mini desserts façon café gourmand

Opéra, mini tatin, macaron caramel, rocher coco, verrine riz au lait coulis framboise

## Les manifestations d'Octobre

### Maisons Fleuries 2021

La remise des prix du concours des Maisons Fleuries 2021 a eu lieu le dimanche 10 octobre 2021 dans la salle de la Mairie. Le premier prix est attribué à Mme Arlette GRIVEL. Mme Catherine GAUTIER, M. Jean-Claude ROMÉ, Mme Catherine NOURRY et Mme Fabienne NIVOLLE, à égalité, complètent le podium. Bravo à tous les participants !

### Inauguration de la Mairie

« Une Mairie est le symbole de la République »

L'inauguration de la Mairie a eu lieu le 15 octobre 2021 en présence de Vincent LAGOGUEY, Sous-Préfet de Saint Malo, Françoise GATEL, Sénatrice d'Ille-et-Vilaine, Claudia ROUAUX, Députée d'Ille-et-Vilaine, Jean-Luc CHENUT, Président du Conseil Départemental, Béatrice DUGUÉPÉROUX - HONORÉ, conseillère départementale du canton de Combourg, Benoît SOHIER, conseiller départemental du Canton de Combourg, Loïc REGEARD, Président de la communauté de communes Bretagne romantique.

Monsieur le Maire et les membres du Conseil Municipal tiennent à remercier l'ensemble des administrés qui ont été présents.

### Coordonnées

4, rue du Taillis  
35 270 TRÉMEHEUC  
02 99 73 22 26  
mairie@tremeheuc.fr  
www.tremeheuc.fr

### Horaires d'ouverture

Lundi, mercredi et jeudi :  
De 10h00 à 12h30  
Et de 14h00 à 16h30

L'accès à la mairie se fait  
désormais au 4, rue du Taillis  
(en face de l'église).  
Le secrétariat se situe à la droite  
du hall d'entrée.



## « La Station de Ski »

Dimension 25 et le comité des fêtes ont organisé le 23 octobre 2021, l'événement « La Station de Ski ». Plus de 500 personnes ont participé à cette manifestation qui a connu un vrai succès. Félicitations aux organisateurs et aux bénévoles !

Il nous tarde de participer à la prochaine soirée à thème !!!



## Démarche administrative

### Recensement à partir de 16 ans

Le recensement doit être réalisé dans les 3 mois qui suivent le 16e anniversaire. Il vous sera demandé à la Mairie : une pièce d'identité et un livret de famille à jour. Le recensement est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). L'attestation de recensement, puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, conduite accompagnée, permis de conduire,...). Le recensement dans les délais facilite toutes ces démarches citoyennes, ainsi que votre inscription sur les listes électorales.



## COVID-19

(ARS - Communiqué de Presse du 22 octobre 2021)

### Campagne de vaccination « Vaccinons nos aînés »

Les études suggèrent une baisse de l'efficacité au cours du temps des vaccins contre la Covid-19, en particulier contre le variant Delta : les personnes les plus exposées au risque d'une forme grave de la maladie doivent alors recevoir une nouvelle dose de rappel.

Cette campagne de vaccination constitue un enjeu prioritaire de santé publique pour nous préserver des effets d'une reprise épidémique.

Depuis plusieurs jours consécutifs, les taux d'incidence augmentent dans l'ensemble des départements de la région avec une recrudescence des cas et des clusters parmi la population plus âgée, notamment à l'occasion d'événements sociaux et culturels. Pour éviter que la situation ne se dégrade, il est essentiel que l'ensemble des personnes âgées puisse disposer d'un schéma vaccinal complet, intégrant la dose de rappel, afin d'être protégé des formes graves de la Covid-19 : parmi les 80 ans et plus, une personne sur 10 atteinte par la COVID-19 décède.

Si la totalité des EHPAD de la région a engagé la campagne de rappel auprès de leurs résidents, il est nécessaire d'accélérer sa montée en charge auprès des autres publics prioritaires. En effet, au 20 octobre, sur les 251 259 personnes éligibles en région qui ne résident pas en EHPAD, seules 85 231 en ont bénéficié.

#### Où se faire vacciner ?

- Dans les centres de vaccination où des créneaux sont disponibles. Pour prendre rendez-vous, se rendre sur [sante.fr](https://sante.fr) ou par téléphone au 08 05 69 08 21 ;
- Chez les professionnels de santé de ville (médecins, pharmaciens, infirmiers) qui réalisent aujourd'hui près de 30 % injections (contre 18 % au mois de septembre) ;
- Parallèlement, les opérations de vaccination mobile "aller-vers" se poursuivent dans l'ensemble des départements. Ces dispositifs ciblent plus particulièrement les personnes âgées et les territoires où les taux de vaccination sont les plus faibles.